

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

## Maintien et actualisation des compétences (MAC/Recyclage)

**Durée** : 1 jour (7 heures de face à face pédagogique)

**Objectifs** :

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
- Être capable de mettre ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation et procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention.

**Public concerné** : personnel devant exercer la fonction de SST au sein de l'entreprise.

**Niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation** :

- Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée,
- Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent également participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et actualiser leurs compétences qu'en sauvetage secourisme du travail.

**Programme** :

- Rappels et mises à jour sur le comportement attendu du SST :
  - Révision des gestes techniques d'urgence,
  - Simulation d'accidents permettant de repérer et de corriger les écarts de comportement.
- Questionnement du SST sur ses connaissances en matière de prévention,
- Actualisation de ses connaissances, par rapport :
  - Aux modifications du programme de formation,
  - Aux risques et/ou aux évolutions en matière de prévention dans l'entreprise.

**Méthodes pédagogiques** : apports théoriques, démonstrations et mises en situation.

**Moyens pédagogiques et techniques** : trois mannequins (adulte, enfant, nourrisson), défibrillateur de formation (DEA/DSA), plan d'intervention SST magnétique de l'INRS, tête de coupe pour présenter l'étouffement et petits matériels pour réaliser les cas concrets.

**Moyens d'encadrement** : cette formation est animée par un expert formé et qualifié à la pédagogie pour adultes et certifié formateur SST.

**Modalités d'évaluation des acquis** : le stagiaire devra satisfaire aux épreuves certificatives conformément au document de référence SST de l'INRS.

**Documents délivrés** :

- Si réussite aux épreuves certificatives : certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » (valable 24 mois),
- Pour tous : une attestation de fin de formation.

**Nombre de stagiaires** : minimum 4 stagiaires (attention si ce minimum n'est pas respecté la formation ne pourra être dispensée) - maximum 10 stagiaires.

**Recyclage** : 24 mois

**Délai d'accès** : sous 15 jours pour les sessions en INTRA / suivant notre calendrier de sessions en INTER

**Accessibilité aux personnes handicapées** : merci de prendre contact avec nous afin que nous puissions examiner la possibilité et les conditions d'intégration.